

## Des valeurs pour aider les habitants à vivre débout...

Lieu de cohésion et espace de participation, l'association a pour rôle de faire vivre les quartiers et de créer du lien social.

Côté quartiers s'est fixé pour cela **quatre missions principales** :

- **le développement social local** : lutter contre toutes formes d'exclusion par une proximité dans les quartiers et encourager les initiatives des habitants par une méthodologie de projet qui les amène à l'autonomie.
- **la démocratie participative** : donner la parole aux habitants de façon à les rendre acteurs, citoyens et responsables de leurs décisions.
- **Le développement de la citoyenneté** : favoriser la participation des habitants à la vie de leur quartier pour redonner du sens à la notion de civilité.
- **l'éducation populaire** : amener les habitants à se former individuellement et collectivement, afin de les aider à comprendre le monde complexe dans lequel ils vivent, pour qu'ils deviennent de véritables acteurs de leur vie.

**Côté Quartiers** est une association loi 1901 qui fait partie de l'économie sociale et solidaire. Elle place l'homme au cœur de ses priorités, à l'opposé des démarches de recherche de profit. L'association s'inscrit dans une démocratie renouvelée, ouverte, davantage participative. Elle prône des valeurs de solidarité et d'équité.

**Côté Quartiers** s'attache à favoriser la créativité et le dépassement de soi, le respect des différences et la découverte des diversités culturelles, l'éveil de l'esprit critique, le sens du collectif, la prise de responsabilité... Il s'agit de lutter contre l'indifférence, le repli sur soi, les préjugés et les peurs... Faire connaître au citoyen ses droits et ses devoirs, lui donner l'envie d'exprimer son point de vue, la possibilité de débattre et de choisir..., telle est l'ambition de l'association.



**Maison de Quartier St Jacques**  
3 Rue Jean-Sébastien Bach  
Tél : 03 28 21 76 65

**Maison de Quartier Europe**  
Avenue Dubedout  
Tél : 03 28 27 74 20

**Antenne de Quartier Europe**  
10 Rue David Résidence Le Nain Appt 106  
Tél : 03 28 27 72 98

**Maison de Quartier de l'Albeck**  
30 Boulevard des Flandres (1)  
Tél. : 03 28 21 63 40

**Maison de Quartier Anciens Jardiniers**  
Résidence les Buissons Appt 1  
23 Rue des Anciens Jardiniers  
Tél : 03 28 27 46 93

**Maison de Quartier du Courghain**  
3 Place du Courghain  
Tel : 03 28 21 85 07

**Maison de Quartier du Moulin**  
Rue du Westhoeck  
Tél : 03 28 59 97 20

**Maison de Quartier des Deux-Synthe**  
84 Rue Babœuf  
Tel : 03 28 61 78 31

**Association Côté Quartiers**  
25 Rue de l'Ancien Village (1)  
Tél : 03 28 23 66 13

(1) A partir de septembre 2006  
changement d'adresse :  
14 Place du marché



# Pour mieux vivre ensemble

*Donner la parole aux habitants*

*Lutter contre toutes les formes d'exclusion*

*Faire participer les habitants à la vie des quartiers*

*Encourager les initiatives locales...*



## Des activités pour améliorer la vie quotidienne des habitants...

Dans la présente plaquette, vous retrouverez, plus qu'une liste exhaustive de nos actions, la palette des savoir-faire que nous mettons à la disposition des quartiers.

En proposant des activités diverses et variées, en animant les 5 Projets Sociaux des quartiers, en évaluant les besoins des habitants, **Côté Quartiers** offre aux jeunes, aux adultes, aux familles..., la possibilité de s'ouvrir, de changer d'horizons, de tisser des liens...

**Créée en novembre 2003**, l'association a deux exercices à son actif. **2004** fut l'année du lancement et **2005** celle de la consolidation. **2006** est placée sous le signe de l'analyse des actions menées et du développement des projets.

### A l'actif de Côté Quartiers l'an dernier :

- **Des financements du Fonds Social Européen** pour réaliser des missions spécifiques : murs de paroles, projets «palissade», journaux de quartiers...
- **60 réunions co-animées** par la référente technique et l'agent de développement social du quartier, qui ont rassemblé **391 habitants** pour traiter les demandes concernant les dysfonctionnements constatés sur l'espace public.

- La gestion du **Fonds de Participation des Habitants (FPH)** où **37 dossiers ont été financés** : amélioration du cadre de vie, aide au démarrage des associations, mise en place d'activités, financement d'animations et de sorties...

- **La mobilisation des habitants** sur des actions spécifiques : immeubles en fête, les journées du bien-être, bienvenue bébé, on s'éclate en famille, les cultur'ailles...

- La formation du personnel : **19 salariés** ont pu consolider ou accroître leurs compétences...

Pour mieux évaluer les besoins des habitants et animer le projet social des différents équipements, **Côté Quartiers** compte lancer en 2006 des enquêtes et affiner ses outils d'évaluation.



## Des Hommes et des Femmes pour faire vivre les quartiers...

L'association **Côté Quartiers** est gérée par un conseil d'administration de 21 personnes dans lequel les usagers sont fortement représentés. Le CA se compose de 3 collèges :

- **les membres de droit (5)** : 1 habitant, 1 représentant de la CAF et 3 élus.
- **les membres associés (11)** : 8 représentants d'association et 3 représentants d'associations d'habitants.
- **les membres actifs représentant les quartiers (5)** : Europe, Saint-Jacques, Albeck, Courghain, Moulin.

Les activités de l'association sont gérées par une équipe de **19** salariés dont **13** sont directement dans les quartiers au contact des habitants : **5** agents de développement social, **2** animateurs pour les 16-25 ans, **1** cyber-animateur, **5** coordinateurs de développement social. **6** personnes assurent l'administration de l'association : un directeur et son adjoint, une secrétaire de direction, une référente technique, une assistante de gestion et une secrétaire.

## Des moyens au service des habitants...

**Le compte de résultat 2005 de l'association fait apparaître un résultat positif, avec 1.210.490 € de recettes pour 1.187.353 € de dépenses, dont les 351.000 € de charges supplétives prises en charge par la ville et correspondant aux frais de chauffage, d'eau et de gaz, de téléphone, d'assurance, de mise à disposition de personnels et d'entretien des locaux municipaux.**

**Les rémunérations du personnel et les charges sociales représentent plus de 60 % du budget.**

**Les ressources proviennent des usagers, de la ville de Grande-Synthe, de la CAF de Dunkerque, du Conseil Général, de l'Etat, de la Région...**

